

COMMUNIQUE DE PRESSE
des Communautés de Communes du Cher,
de l'Agglomération Bourges Plus et des Syndicats
compétents en matière d'ordures ménagères

La forte augmentation du coût du traitement des déchets
pour les années à venir sur tout le territoire

Notre société croule sous les déchets. Ils contaminent les sols, les eaux, l'atmosphère. Nous sommes tous conscients de la nécessité de relever ce défi et tous engagés pour mieux faire. Comme pour l'eau et l'énergie, les déchets ménagers font partie intégrante de la transition écologique et du développement durable.

- Vierzon-Sologne-Berry travaille sur le développement des ressourceries et des filières de réemploi en s'appuyant sur l'économie sociale et solidaire
- Bourges Plus a réduit drastiquement la part de déchets enfouis au profit de l'incinération avec récupération d'énergie
- Toutes nos intercommunalités, en lien avec celles de la Nièvre et une partie de l'Indre investissent dans une société de tri des emballages ménagers qui permettra de plus et mieux recycler
- Sauldre et Sologne a investi dans une nouvelle déchèterie moderne et beaucoup plus grande, elle développe au maximum les filières de tri pour réduire la quantité d'encombrants enfouis. Ainsi la collecte séparée du bois permet de diminuer d'un tiers le tonnage d'encombrants.
- Le SMICTREM a également investi dans la rénovation d'une déchetterie (Assigny) plus moderne répondant aux exigences actuelles et permettant demain de développer de nouvelles filières de retraitement : mise en place de bennes écomobilier sur nos 2 déchetteries pour limiter le volume des encombrants ; dotations de nos communes en box pour la collecte des masques jetables usagés en partenariat avec la Poste.
- Pour le SMIRTOM, depuis 2006, 12 000 composteurs ont été installés et cette année, 100 composteurs supplémentaires ont été achetés et seront proposés aux habitants pour poursuivre la démarche. Un réseau de 14 déchetteries a été mis en place pour 53 000 habitants afin de répondre aux consignes de l'ADEME de l'époque (être à 15 km ou 20 mn maximum d'une déchetterie).

Faire mieux, c'est mettre en place de nouvelles filières, pour chaque type de déchets. C'est choisir des modalités de traitement qui coûtent souvent fort cher. Demain, c'est organiser des filières particulières pour les biodéchets. L'augmentation des taxes sur les activités polluantes (TGAP), les contrôles heureusement de plus en plus rigoureux sur les centres d'enfouissement et les incinérateurs, l'exigence de réduire les déchets ultimes, impactent aussi nos budgets.

Comme tous nos voisins en France, nous sommes tous confrontés
à des augmentations de prix qui sont considérables.

La principale solution pour maîtriser les coûts, c'est de diminuer la quantité de déchets produits. La diminution des déchets, c'est l'affaire de tous, collectivités, habitants, commerçants, industriels !

Nous nous y engageons aussi :

- Le SMIRTOM a mis en place la redevance incitative depuis le 1^{er} janvier 2010.
- Les Terres du Haut Berry ont rejoint ce mouvement en 2021, en même temps que l'extension des consignes de tri, ces deux évènements ont déjà montré des effets positifs (environ - 40 % d'ordures ménagères en 2021 par rapport à 2020). L'intercommunalité mène aussi de nombreuses actions pour encourager la réduction des déchets :
 - o Distribution de composteurs depuis 2007
 - o Partenariat avec trois associations de réemploi en lien avec les déchèteries
 - o Distribution de stop-pub
 - o Communication sur la prévention et le tri des déchets (L'Echo des déchets tous les semestres avec la facture, double-page dans chaque bulletin intercommunautaire, site internet)
 - o Sensibilisation dans les écoles et en porte-à-porte via le contrôle de pré-collecte
 - o Opération poules noires du Berry : depuis 2013 la collectivité propose environ deux fois par an aux habitants d'adopter des poules noires du Berry pour réduire leurs déchets alimentaires, et ainsi leurs ordures ménagères.
- Bourges Plus incite au compostage individuel et collectif des biodéchets. Un poulailler communal est installé à Lissay-Lochy. L'agglomération est très impliquée dans la semaine pour la réduction des déchets. Un partenariat avec la Chambre des métiers est en cours pour la mise en valeur des métiers de la réparation et du réemploi (électroménager, téléphonique et équipements numériques, chaussures, meubles, textiles...).
- Sauldre et Sologne travaille actuellement sur la mise en place d'un test de collecte des biodéchets en alternat avec la collecte des ordures ménagères résiduelles. Avec ISA Groupe elle travaille également à la mise en place d'une ressourcerie.
- Pour le SMICTREM : opération « poules noires du Berry » depuis 4 ans pour réduire les déchets. Projet de dotations des foyers volontaires en composteurs.
 - o Une étude d'optimisation des modes de collecte est en cours de finalisation avec réflexion sur la mise en place de la TI.
 - o Projet de recyclerie et de mise en place du réemploi sur les sites de nos déchetteries.
 - o Biodéchets : recherche d'une solution de traitement de proximité avec la méthanisation (Feux) pour les gros producteurs.

D'autres pistes sont mises en œuvre par les gestionnaires des services, pour **contenir les coûts avec rigueur** :

- Sauldre et Sologne est passée à la collecte en point d'apport volontaire plutôt qu'en porte à porte pour les emballages ménagers et le papier, elle a mis en place l'extension des consignes de tri à tous les emballages au 1^{er} septembre.
- Pour ne plus être dépendante des grands opérateurs du traitement des déchets et ne plus subir les hausses de cours vertigineuses qu'ils imposent, l'agglomération Bourges Plus étudie la maîtrise publique de quelques équipements de la chaîne de traitement (quai de transfert, outil de traitement des biodéchets, ...).

- Les Terres du Haut Berry :
 - o Dans les prochaines semaines une campagne de sensibilisation sur les refus de tri va être menée (L'Echo des déchets, contrôles de pré-collecte, affiches sur les camions de collecte...), pour que les déchets soient mieux triés.
 - o Avec l'harmonisation des marchés de collecte sur l'ensemble du territoire et la mise en place de la redevance incitative en 2021, la fréquence de collecte est passée à une semaine sur deux pour les ordures ménagères et la collecte sélective.
- Pour le SMICTREM : réflexion (dans le cadre de l'étude en cours) de réduction de fréquence de collecte des OM avec en contrepartie une dotation en bac de chaque foyer.

Malgré tous ces efforts et même si chaque gestionnaire est dans une situation différente (taxe ou redevance, incitative ou non), **nous constatons tous que nous aurons énormément de mal à passer les prochaines années sans des ressources financières complémentaires.**

Merci de bien vouloir diffuser l'information

CONTACT PRESSE • Lucile PINAULT 02.48.57.80.12 / 06.29.45.06.49 • presse@agglo-bourgesplus.fr

